

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

L'an deux mil douze, le jeudi 24 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

- Procès-verbal de la délibération 024/2012 : "subventions diverses";

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DIVERSES :

M. RAGU présente le rapport.

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2012 :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT :	162 €	159 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE :	162 €	159 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ETRECHY :	1090 €	1068 €
A.P.C.E. :	3818 €	3739 €
ASSOCIATION « CIRCULE »:	220 €	215 €

Vu les propositions les propositions présentées,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

ATTRIBUE, les subventions suivantes pour l'année **2012** :

ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT :	162 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE :	162 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ETRECHY :	1090 €
A.P.C.E. :	3818 €
ASSOCIATION « CIRCULE »:	220 €